



COALITION QUÉBÉCOISE  
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## ***200 organismes québécois interpellent la ministre Philpott:*** **Dans le cadre de la réforme sur l’emballage neutre des produits du tabac, interdisez les noms de marques séducteurs**

**Montréal, lundi 6 février 2017** — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac applaudit la décision du **gouvernement français** d’interdire divers noms de marques de tabac et, forte de l’appui de 200 groupes québécois à cette fin, demande à la **ministre fédérale de la Santé, Jane Philpott**, d’en faire autant dans le cadre de sa réglementation éventuelle sur l’emballage neutre et standardisé.

En vertu d’une directive nationale adoptée en août dernier<sup>1</sup> (et suivant l’entrée en vigueur de l’emballage neutre), la **ministre française de la Santé, Marisol Touraine**, a refusé de donner son feu vert<sup>2</sup> à la mise en vente continue de certaines marques de cigarettes et de cigares en raison de leur nom trop évocateur d’imagerie positive, soit « **Vogue** », « **Fine** », « **Allure** », « **Corset** », « **Café crème** », « **Paradiso** » et « **Punch** ». De plus, l’utilisation sur les emballages de termes évoquant la minceur (ex. « **Slims** », « **Superslims** », « **Royale Super Slims Menthol** ») ou des propriétés énergisantes (ex. « **Pall Mall Boost** »), naturelles, biologiques (« **Allure Organic Superslim** ») ou biodégradables (ex. « **Gauloise Biodégradable** ») est également interdite.<sup>3</sup> « *Il y a des marques qui ne seront plus autorisées, des marques qui sont attractives, qui donnent le sentiment que fumer ces cigarettes c’est chic, ce qui n’est évidemment pas l’esprit du paquet neutre,* » a précisé la **ministre Touraine**.<sup>4</sup> (Une période de transition est prévue: les fabricants pourront continuer de vendre leurs produits sous ces noms pendant un an pour les cigarettes et deux ans pour les cigares.)

Après la mise en œuvre de l’emballage neutre en **Australie** en décembre 2012, les fabricants s’étaient mis à changer les noms de leurs marques en y ajoutant la couleur leur étant associée avant l’emballage neutre, tels que « **Marlboro Red** » et « **Marlboro Silver Fine Scent** ». <sup>5</sup> Sans des restrictions sévères sur les noms de marques et autres mentions descriptives, il faut s’attendre à des stratagèmes similaires au Canada une fois l’emballage neutre adopté.

### ***La France, un exemple à suivre***

La **Coalition** dénonce depuis de nombreuses années le fait que l’industrie parvienne toujours à faire de la promotion ‘style de vie’ malgré les interdictions quant à la publicité conventionnelle, en utilisant les emballages comme véhicule promotionnel à l’aide d’imagerie, de noms de marques (et de leurs variantes), de slogans et d’autres termes apparaissant sur les paquets comme « **Signature** », « **Distincte** », « **Goût Raffiné** », « **Goût Velouté** », « **De Luxe** ». <sup>6</sup> La **Coalition** avait d’ailleurs déposé une plainte à cet effet en 2009 contre la mise en vente au Canada de la marque « **Vogue** ». <sup>7</sup>

« L'utilisation de termes descriptifs évoquant des qualités positives et souvent séduisantes est une pratique bien répandue dans la commercialisation du tabac au Canada. De plus, certains termes continuent de perpétuer de fausses perceptions quant aux risques relatifs, alimentées auparavant à l'aide des appellations 'douces' et 'légères' maintenant interdites », relate **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**. « Il est donc assez surprenant de constater que dans son document de consultation sur la réglementation envisagée pour l'emballage neutre, Santé Canada<sup>8</sup> n'inclut pas la possibilité de réglementer le nom des marques au-delà d'en restreindre le nombre de mots. »

### Appuis québécois pour l'emballage neutre incluant des restrictions sur les noms de marques

C'est donc aujourd'hui que la **Coalition** rend publique la liste des 200 groupes issus des milieux de la santé, municipal et scolaire qui réclament l'interdiction de « tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. » Les groupes demandent aussi la standardisation de l'apparence des cigarettes « pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes ». Enfin, ils précisent que « seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. »

« Les restrictions sur les noms de marques pourraient prendre plusieurs formes, » explique **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**. « Elles pourraient interdire, comme en France et en vertu de la directive européenne sur le tabac, les termes à connotation positive. Elles pourraient aussi, comme en Uruguay<sup>9</sup>, interdire les variantes de marques. L'important ici, c'est d'être en mode solutions et de s'inspirer du leadership des autres juridictions en cherchant à interdire tous les éléments promotionnels d'un produit inutile, toxicomanogène et mortel pour la plupart de ses usagers, » conclut la **porte-parole**.

Cliquez ici pour la [liste des 200 groupes québécois ayant endossé une position en faveur de l'emballage neutre et standardisé](#)<sup>10</sup>. La

liste comprend, entre autres, la **Ville de Montréal**, des **directions de santé publique** à travers la province, le **Collège québécois des médecins de famille**, l'**Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec** et les grands organismes de bienfaisance impliqués dans la lutte antitabac, dont l'**Association pulmonaire du Québec**, la **Fondation des maladies du cœur et de l'AVC** et la **division du Québec de la Société canadienne du cancer**.

**COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC**  
4325, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.ca

**APPUIS DU QUÉBEC**  
À LA CAMPAGNE PANCANADIENNE EN FAVEUR DE L'EMBALLAGE NEUTRE ET STANDARDISÉ DES PRODUITS DU TABAC

**Il est résolu que appuie que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit:**

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeurerait présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

**Appuis québécois:**

1. Alliance québécoise des thérapeutes naturels	15. Austin (Municipalité)
2. Amqui (Ville)	16. Authier-Nord (Municipalité)
3. Arundel (Canton)	17. Baie-Johan-Beetz (Municipalité)
4. Association des dentistes de santé publique du Québec	18. Bascom (Municipalité)
5. Association des chirurgiens dentistes du Québec	19. Bedford (Ville)
6. Association des chirurgiens oculaires du Québec	20. Berry (Municipalité)
7. Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux	21. Bois-des-Frères (Ville)
8. Association des médecins omnipraticiens du Québec	22. Bois-Franc (Municipalité)
9. Association des pneumologues de la province de Québec	23. Broseau (Ville)
10. Association des spécialistes en médecine préventive du Québec	24. Capraie
11. Association d'otolaryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec	25. Centre de santé intégré de l'Estrie
12. Association pour la santé publique du Québec	26. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de Saguenay et de la Côte-de-la-Neige
13. Association pulmonaire du Québec	27. Centre universitaire de santé McGill
14. Audet (Municipalité)	28. Centre de formation du Québec (CFC)
	29. Chambord (Municipalité)
	30. Champouff (Municipalité)
	31. Chapais (Ville)

### Entrevues :

- **Mme Flory Doucas**, codirectrice et porte-parole, CQCT : 514-598-5533; 514-515-6780 (cell.)

Quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures réclamées par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

## Références :

- <sup>1</sup> **République française**, *Décret n° 2016-1117 du 11 août 2016*, article R. 3512-30, décret adopté le 14 août 2016, <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/8/11/AFSP1612356D/lo/texte> ; « Sont notamment considérés comme des éléments et dispositifs qui contribuent à la promotion d'un produit du tabac » les éléments énumérés dans la directive européenne 2014/40/UE, « Article 13 - Présentation du produit, directive adoptée le 3 avril 2014 », <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32014L0040>
- <sup>2</sup> **République française**, *Code général des impôts*, article 575 (adopté le 26 janvier 2016) : « Le prix moyen pondéré de vente au détail est établi pour chaque groupe de produits au plus tard le 31 janvier de chaque année, sur la base des données concernant toutes les mises à la consommation effectuées l'année civile précédente, par arrêté conjoint des ministres chargés de la santé et du budget. » [https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=9739BBCE548AFD3E46C602969DB7A25D.tpdila10v\\_2?idSectionTA=LEGISCTA000006179919&cidTexte=LEGITEXT000006069577&dateTexte=20170201](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=9739BBCE548AFD3E46C602969DB7A25D.tpdila10v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006179919&cidTexte=LEGITEXT000006069577&dateTexte=20170201)
- <sup>3</sup> **Le Figaro**, « Cigarettes: les marques Vogue, Fine, Allure et Corset interdites », 30/31 janvier 2017. <http://www.lefigaro.fr/consol/2017/01/30/20010-20170130ARTFIG00114-cigarettes-l-interdiction-de-certaines-marques-se-rapproche.php>
- <sup>4</sup> **Ministre française de la Santé, Marisol Touraine**, citée dans le *Journal international de médecine*, 30 janvier 2017. [http://www.jim.fr/e-docs/quatre\\_marques\\_de\\_cigarettes\\_et\\_seize\\_mentions\\_specifiques\\_bientot\\_interdites\\_163512/document\\_actu\\_pro.phtml](http://www.jim.fr/e-docs/quatre_marques_de_cigarettes_et_seize_mentions_specifiques_bientot_interdites_163512/document_actu_pro.phtml)
- <sup>5</sup> **Scollo M, et al.** "Tobacco product developments coinciding with the implementation of plain packaging in Australia". *Tobacco Control* 2015;24:e116-e122, <http://tobaccocontrol.bmj.com/content/24/e1/e116.long>
- <sup>6</sup> Certains termes sont énumérés sur le site Web d'**Imperial Tobacco Canada**, « Nos marques », consulté le 31 janvier 2017. [http://www.imperialtobaccocanada.com/groupca/sites/IMP\\_7XBJRP.nsf/vwPagesWebLive/DO7XGKPN?opendocument](http://www.imperialtobaccocanada.com/groupca/sites/IMP_7XBJRP.nsf/vwPagesWebLive/DO7XGKPN?opendocument)
- <sup>7</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Exploiter la mode pour vendre la mort : Une nouvelle marque de cigarette vise les femmes », 28 octobre 2009. [http://www.cqct.qc.ca/Communiqués\\_docs/2009/PRSS\\_09\\_10\\_28\\_PlaiteVogue.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2009/PRSS_09_10_28_PlaiteVogue.pdf)
- <sup>8</sup> **Gouvernement du Canada**, « Consultation sur d'éventuelles mesures de réglementation des produits du tabac et de leurs emballages », 31 mai 2016. <http://canadiensensante.gc.ca/health-system-systeme-sante/consultations/tobacco-packages-emballages-produits-tabac/document-fra.php>
- <sup>9</sup> **International Tobacco Control Policy Evaluation Project**, « ITC Uruguay National Report », 2012. [http://www.itcproject.org/files/ITC\\_Uruguay\\_NR-Aug8-web-v2.pdf](http://www.itcproject.org/files/ITC_Uruguay_NR-Aug8-web-v2.pdf)
- <sup>10</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Appuis du Québec à la campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac », en date du 13 janvier 2017. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2017/PROJ\\_17\\_01\\_13\\_Liste\\_Appui\\_Qc\\_Resolution\\_EmballageNeutre\\_200.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2017/PROJ_17_01_13_Liste_Appui_Qc_Resolution_EmballageNeutre_200.pdf)



COALITION QUÉBÉCOISE  
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

## APPUI DU QUÉBEC À LA CAMPAGNE PANCANADIENNE EN FAVEUR DE L'EMBALLAGE NEUTRE ET STANDARDISÉ DES PRODUITS DU TABAC



### **Il est résolu que appuie que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit:**

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeureraient présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

#### **Appuis québécois:**

1. Alliance québécoise des thérapeutes naturels
2. Amqui (Ville)
3. Arundel (Canton)
4. Association des dentistes de santé publique du Québec
5. Association des chirurgiens dentistes du Québec
6. Association des chirurgiens vasculaires du Québec
7. Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
8. Association des médecins omnipraticiens de Québec
9. Association des pneumologues de la province de Québec
10. Association des spécialistes en médecine préventive du Québec
11. Association d'otorhinolaryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec
12. Association pour la santé publique du Québec
13. Association pulmonaire du Québec
14. Audet (Municipalité)
15. Austin (Municipalité)
16. Authier-Nord (Municipalité)
17. Baie-Johan-Beetz (Municipalité)
18. Beaumont (Municipalité)
19. Bedford (Ville)
20. Berry (Municipalité)
21. Bois-des-Filion (Ville)
22. Bois-Franc (Municipalité)
23. Brossard (Ville)
24. Capsana
25. Centre d'arrêt tabagique du CSSS Les Eskers de l'Abitibi
26. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean
27. Centre universitaire de santé McGill
28. Cercles de Fermières du Québec (Les)
29. Chambord (Municipalité)
30. Champneuf (Municipalité)
31. Chapais (Ville)

32. Charette (Municipalité)
33. CLSC Baie des Chaleurs de la CISSS Gaspésie
34. Collège québécois des médecins de famille
35. Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
36. Conseil provincial des femmes du Québec
37. Conseil québécois sur le poids et la santé
38. Conseil québécois sur le tabac et la santé
39. Coteau-du-Lac (Ville)
40. Cowansville (Ville)
41. Deschambault-Grondines (Municipalité)
42. Directeur de santé publique / CISSS Chaudière-Appalaches
43. Direction de santé publique / CIUSSS Capitale-Nationale
44. Direction de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
45. Direction de santé publique / CISSS de la région des Laurentides
46. Direction de santé publique de Laval
47. Directeur de santé publique de Montréal
48. Disraeli (Ville)
49. Dynamique des Handicapés de l'Estrie
50. École de santé publique - Université de Montréal
51. Église adventiste du septième jour - Fédération du Québec
52. Fassett (Municipalité)
53. Fédération des kinésologues du Québec
54. Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
55. Fermont (Ville)
56. Gaspé (Ville)
57. Godbout (Village)
58. Grand-Métis (Municipalité)
59. Grenville (Village)
60. Ham-Nord (Canton de)
61. Hôpital général juif - Centre de prévention du cancer de la famille Stroll
62. Info-tabac
63. Jeunes médecins pour la santé publique
64. Kiamika (Municipalité)
65. Kingsey Falls (Ville)
66. Kinnear's Mills (Municipalité)
67. La Patrie (Municipalité)
68. La Pocatière (Ville)
69. Labelle (Municipalité)
70. Lac-des-Aigles (Municipalité)
71. Lac-des-Seize-Îles (Municipalité)
72. Lac-Simon (Municipalité)
73. Lambton (Municipalité)
74. L'Anse-Saint-Jean (Municipalité)
75. Lantier (Municipalité)
76. Laurierville (Municipalité)
77. L'Avenir (Municipalité)
78. Laverlochère (Municipalité)
79. Lejeune (Municipalité)
80. L'Épiphanie (Ville)
81. Maison des jeunes de Saint-Jovite - Tornade Jeunesse / Refuge Jeunesse
82. Maison des jeunes Sac-Ados de Chibougamau
83. Malartic (Ville)
84. Mandeville (Municipalité)
85. Marston (Canton de)
86. Matagami (Ville)
87. Matane (Ville)
88. McMasterville (Municipalité)
89. Médecins francophones du Canada
90. Mercier (Ville)
91. Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Ville)
92. Montcerf-Lytton (Municipalité)
93. Montpellier (Municipalité)
94. Montréal (Ville)
95. Montréal sans fumée
96. Napierville (Municipalité)
97. New Richmond (Ville)
98. Newport (Municipalité)
99. Notre-Dame-de-Bonsecours (Municipalité)
100. Notre-Dame-des-Bois (Municipalité)
101. Notre-Dame-du-Nord (Municipalité)
102. Ogden (Municipalité)
103. Ordre des optométristes du Québec
104. Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale Qc
105. Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec
106. Ordre professionnel des technologues médicaux du Québec
107. Palmarolle (Municipalité)
108. Parisville (Municipalité)
109. Péribonka (Municipalité)
110. Petite-Vallée (Municipalité)
111. Petit-Saguenay (Municipalité)
112. Piedmont (Municipalité)
113. Pierreville (Municipalité)
114. Pike River (Municipalité)
115. Port-Daniel-Gascons (Municipalité)
116. Rawdon (Municipalité)
117. Réseau du sport étudiant du Québec - Région de l'Outaouais
118. Réseau du sport étudiant du Québec - Région Laurentides-Lanaudière
119. Rivière-Rouge (Municipalité)
120. Sacré-Coeur (Municipalité)
121. Saint-Adelme (Municipalité)
122. Saint-Alexandre-des-Lacs (Municipalité)
123. Saint-André (Municipalité)
124. Saint-André-Avellin (Municipalité)
125. Saint-Anicet (Municipalité)
126. Saint-Barthélemy (Paroisse)
127. Saint-Basile-le-Grand (Ville)
128. Saint-Bruno (Municipalité)
129. Saint-Cléophas (Municipalité)
130. Saint-Cuthbert (Municipalité)
131. Saint-Cyprien (Municipalité)
132. Saint-Denis-de La Bouteillerie (Municipalité)
133. Sainte-Angèle-de-Monnoir (Municipalité)
134. Sainte-Anne-de-la-Pérade (Municipalité)
135. Saint-Edmond-de-Grantham (Municipalité)
136. Saint-Edmond-les-Plaines (Municipalité)
137. Sainte-Élisabeth (Municipalité)
138. Sainte-Flavie (Municipalité)
139. Sainte-Gertrude-Manneville (Municipalité)
140. Sainte-Louise (Paroisse)
141. Saint-Elphège (Paroisse)
142. Saint-Elzéar (Municipalité)
143. Sainte-Marie-de-Blandford (Municipalité)
144. Sainte-Monique (Municipalité)
145. Sainte-Rita (Municipalité)
146. Sainte-Rose-du-Nord (Municipalité)
147. Sainte-Sophie-de-Lévard (Municipalité)
148. Saint-Faustin-Lac-Carré (Municipalité de)
149. Saint-Félix-de-Kingsey (Municipalité)
150. Saint-Fortunat (Municipalité)
151. Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Municipalité)

- |   |  |
|---|--|
| 152. Saint-François-Xavier-de-Viger (Municipalité)  | 177. Saint-Robert-Bellarmin (Municipalité)             |
| 153. Saint-Germain-de-Grantham (Municipalité)       | 178. Saint-Roch-de-l'Achigan (Municipalité)            |
| 154. Saint-Guy (Municipalité)                       | 179. Saint-Roch-de-Richelieu (Municipalité)            |
| 155. Saint-Hilarion (Paroisse)                      | 180. Saint-Romain (Municipalité)                       |
| 156. Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Municipalité) | 181. Saint-Samuel (Municipalité)                       |
| 157. Saint-Isidore-de-Clifton (Municipalité)        | 182. Saint-Valentin (Municipalité)                     |
| 158. Saint-Joseph-de-Coleraine (Municipalité)       | 183. Société canadienne du cancer - Division du Québec |
| 159. Saint-Joseph-de-Sorel (Ville)                  | 184. Société de recherche sur le cancer                |
| 160. Saint-Liboire (Municipalité)                   | 185. Société dentaire de Québec                        |
| 161. Saint-Liguori (Paroisse)                       | 186. Sorel-Tracy (Ville)                               |
| 162. Saint-Louis-du-Ha!Ha! (Paroisse)               | 187. Sutton (Ville)                                    |
| 163. Saint-Ludger-de-Milot (Municipalité)           | 188. Tadoussac (Village)                               |
| 164. Saint-Malachie (Municipalité)                  | 189. Témiscaming (Ville)                               |
| 165. Saint-Marc-des-Carrières (Ville)               | 190. Terrebonne (Ville)                                |
| 166. Saint-Marcel (Municipalité)                    | 191. Trécesson (Canton)                                |
| 167. Saint-Mathieu-de-Beloeil (Municipalité)        | 192. Trois-Pistoles (Ville)                            |
| 168. Saint-Maurice (Municipalité)                   | 193. Université Laval - Faculté de pharmacie           |
| 169. Saint-Michel (Municipalité)                    | 194. Val-des-Monts (Municipalité)                      |
| 170. Saint-Nazaire (Municipalité)                   | 195. Verchères (Municipalité)                          |
| 171. Saint-Nazaire-de-Dorchester (Municipalité)     | 196. Victoriaville (Ville)                             |
| 172. Saint-Pascal (Ville)                           | 197. Weedon (Municipalité)                             |
| 173. Saint-Philémon (Municipalité)                  | 198. Wentworth (Canton)                                |
| 174. Saint-Philippe (Municipalité)                  | 199. Wentworth-Nord (Municipalité)                     |
| 175. Saint-Pierre-de-Broughton (Municipalité)       | 200. Wickham (Municipalité)                            |
| 176. Saint-Polycarpe (Municipalité)                 |  |

### **Appuis pancanadiens:**

1. Action sur le tabagisme et la santé
2. Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada
3. Association canadienne des hygiénistes dentaires
4. Association canadienne du diabète
5. Association canadienne pour la prévention cardiovasculaire et de réadaptation
6. Association dentaire canadienne
7. Association médicale canadienne
8. Association pour les droits des non-fumeurs
9. Association pulmonaire du Canada
10. Campagne pour obtenir justice face à la fraude du tabac
11. Coalition canadienne pour l'action sur le tabac
12. Conseil canadien des infirmières et infirmiers en soins cardiovasculaires
13. Conseil canadien pour le contrôle du tabac
14. Fondation canadienne de la santé cardiaque
15. Fondation des maladies du coeur et de l'AVC
16. Médecins pour un Canada sans fumée
17. Société canadienne de l'asthme
18. Société canadienne du cancer